

## Rapport annuel du Comité de direction de l'Accord partiel élargi sur le Centre européen pour les langues vivantes (Graz) au Comité des Ministres (janvier à décembre 2012)

### Document d'information pour la réunion du GR-C du (date)

---

#### Table des matières

1. Le CELV : Pour l'excellence dans l'éducation aux langues .....	2
2. Résumé pour 2012 : .....	3
3. Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle .....	4
3.1. Améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues.....	6
3.2. Renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues.....	8
3.3. Permettre aux professionnels en langues d'exercer un impact plus fort sur les processus de réforme .....	13
3.4. Contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe. ....	14
4. Budget et personnel .....	16
5. Le CELV en Autriche.....	17
6. Chiffres concernant l'année 2012 : .....	18

Le rapport dans son intégralité, annexes comprises, se trouve sur le site suivant : <http://govboard.ecml.at>

Annexe 1 – Budget des dépenses 2012

Annexe 2 – Décisions statutaires en 2012

Annexe 3 – Liste des publications du CELV distribuées en 2012

Annexe 4 – Calendrier des activités 2012

Annexe 5 – Liste des membres du Comité de direction en 2012

Annexe 6 – Liste des projets du programme à moyen terme 2012-2015 du CELV

Annexe 7 – Compte rendu annuel des consultants pour 2012 complété par des données issues de l'évaluation du programme

## 1. Le CELV : Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Les objectifs principaux définis par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation sont :

- l'épanouissement personnel;
- la préparation à une citoyenneté active dans une société démocratique;
- l'acquisition et la consolidation d'une vaste base de connaissances;
- la préparation au marché du travail.

L'éducation aux langues est un élément fondamental pour atteindre ces objectifs. L'utilisation des langues joue un rôle essentiel dans toutes les formes de vie et, en particulier, dans toutes les formes d'enseignement. Cela va au-delà d'une simple maîtrise des moyens linguistiques de communication. La langue est un outil pour acquérir et transférer des connaissances. C'est sans doute l'aspect le plus important du développement des êtres humains, à la fois en tant qu'individus qu'en tant que membres de la société. La langue nous aide à comprendre et à appréhender la réalité, tout en étant un vecteur de créativité.

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz, Autriche, est un accord partiel élargi du Conseil de l'Europe, créé en 1994 afin d'apporter une réponse pratique aux besoins exprimés par les Etats membres : le renforcement de la coopération dans le domaine de l'éducation aux langues et du respect de la diversité culturelle et linguistique en Europe. 31<sup>1</sup> Etats sont membres de l'Accord partiel en 2012.

La mission du CELV est de soutenir ses Etats membres dans la mise en œuvre de leurs politiques d'éducation aux langues en tenant compte, entre autres, des recommandations du Conseil de l'Europe. Le Centre accomplit cette mission en promouvant les approches innovantes et en diffusant les bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes. Ce faisant, il traite de questions directement liées à une éducation de qualité, comme condition essentielle à la cohésion sociale, au dialogue interculturel et à la citoyenneté démocratique. Ces trois domaines ont été identifiés comme des priorités de travail de l'Organisation dans son ensemble lors du Sommet de Varsovie en 2005 et ont à nouveau été soulignés en mai 2011 dans le rapport du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe intitulé *Vivre ensemble - Concilier la diversité et la liberté dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle* et dans la Recommandation (1975)2011 adoptée par l'Assemblée parlementaire (suites à donner au rapport du Groupe d'éminentes personnalités).

De par l'accent qu'il met sur la promotion de l'excellence dans l'éducation aux langues, fondée sur l'assurance de qualité, la définition de normes et l'innovation, le Centre est bien placé pour apporter une assistance aux Etats membres en vue de développer l'éducation aux langues dans leurs systèmes éducatifs nationaux, ainsi que pour offrir une aide pour améliorer l'offre linguistique dans l'enseignement, conformément aux principaux développements internationaux dans l'éducation, tel que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et les cadres européens de certification.

Le CELV est un initiateur et un coordinateur en matière de coopération européenne et internationale. Le Centre mène des programmes à moyen terme sur 4 ans, constitués de projets organisés en coopération avec des experts européens dans le domaine de l'éducation aux langues.

A travers ce programme comprenant des réunions d'experts, des ateliers, des conférences et des projets de recherche auxquels sont invités des participants des Etats membres, le CELV offre une plateforme pour collecter l'information, stimuler la discussion et former des multiplicateurs dans les domaines liés à l'éducation aux langues. Il entretient également au niveau européen des réseaux de formateurs d'enseignants, de chercheurs et d'administrateurs de l'éducation.

Le Centre entretient des relations étroites avec les organismes professionnels, les organisations non gouvernementales internationales (OING) travaillant dans le domaine de l'éducation aux langues. Des accords de coopération formelle ont été signés à ce jour entre le CELV et douze OING dotées du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.

<sup>1</sup> Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Islande, Irlande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, "l'ex-République yougoslave de Macédoine".

Le rôle et les activités du Centre de Graz sont complémentaires de ceux de la Division des politiques linguistiques, dont les responsabilités principales sont l'élaboration de politiques et d'orientations pour la promotion de la diversité linguistique et du plurilinguisme ainsi que le développement d'instruments de référence pour la planification politique et la définition de normes.

Selon les dispositions définies par un mémorandum d'accord conclu entre les autorités autrichiennes et le Conseil de l'Europe, les autorités d'Autriche, le pays hôte, investissent chaque année environ 400 000 euros dans le CELV, en plus des contributions obligatoires au budget du CELV. Cette somme est gérée par l'Association autrichienne du CELV et couvre en grande partie les coûts du Centre liés au siège de Graz et aux dépenses de fonctionnement associées, c'est-à-dire la location des locaux et ses infrastructures. Les autres Etats membres de l'Accord partiel élargi bénéficient de ce financement, leurs contributions au budget du Centre étant réservées au programme du CELV, et à son fonctionnement (rémunération du personnel).

## 2. Résumé pour 2012 :

Le nouveau programme du CELV *Apprendre par les langues : Promouvoir l'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle* (2012-2015) qui reflète à la fois la mission du Centre et les principales préoccupations de ses Etats membres et de ses partenaires dans le domaine de l'éducation aux langues, a été lancé en janvier.

Le programme met l'accent sur le développement d'approches pédagogiques inclusives, plurilingues et interculturelles allant au-delà de la classe de langues vivantes et incluant toutes les compétences et les besoins linguistiques de tous les groupes d'apprenants dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie (à l'école et en-dehors). Il est basé sur les concepts développés par l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et les recommandations adoptées par le Comité des Ministres.

Dix des quinze projets d'éducation aux langues au sein du programme ont débuté leurs activités en 2012. Un nouveau domaine d'activités de formation et de conseil pour les Etats membres a également été lancé. Ce service, qui peut devenir un nouvel instrument important visant à améliorer la visibilité du CELV et son impact dans les Etats membres, propose sur une base bilatérale des activités d'éducation aux langues fondées sur les domaines d'expertise du CELV. Ces activités sont adaptées au contexte et aux besoins particuliers de chacun des Etats. La phase pilote de ce format a été approuvée par le Comité de direction du Centre en avril et des activités correspondant à trois domaines ont été lancées en août : développer des compétences d'enseignement en ligne, relier les examens aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et encourager l'utilisation des versions électroniques des portfolios de langues. La phase pilote de ces domaines d'activités a été concluante et jusqu'à cinq autres domaines d'expertise du Centre seront proposés aux Etats membres en 2014-15.

Le nouveau programme, qui étend la portée du CELV au-delà de la classe de langue étrangère, a attiré un public plus vaste pour son travail. Les projets mettant l'accent sur la « médiation », et visant à promouvoir des approches et des outils développés par le Centre auprès de nouveaux acteurs pouvant influencer le changement, s'adressent à des groupes tels que les associations de parents, les associations linguistiques communautaires et les réseaux linguistiques existants. Les projets dits de « développement », où des instruments innovants sont en cours de développement, s'adressent à de nouveaux groupes tels que les apprenants sourds, les enseignants d'autres disciplines scolaires, les enseignants de langues majoritaires, les employeurs, les responsables des ressources humaines, les directeurs d'établissements scolaires et les responsables de programmes de mobilité.

Les circonstances économiques sont restées très difficiles. Avec un budget et un personnel réduits en 2012, le Centre a dû externaliser certaines activités et redistribuer des tâches en interne. Davantage de formation sera encore nécessaire dans certains domaines afin d'améliorer le fonctionnement. L'expérience a mis en évidence la nécessité de rechercher de nouvelles formes de coopération pouvant attirer le financement de tiers et de compléter ainsi le travail du Programme du Centre.

Afin de permettre au Secrétariat de négocier des accords avec des partenaires potentiels en toute transparence, le Comité de direction du CELV a défini et accepté les nouvelles procédures et critères pour l'initiation et la mise en place d'accords formels de coopération. Les procédures devraient faciliter de nouvelles formes de coopération et accords concernant le financement par des tiers.

La coopération du Centre avec la société civile, sous la forme du Forum pour le réseau professionnel ONGI relatif à l'éducation aux langues a mis en évidence la position de leader du réseau du CELV et rassemblé les synergies entre les membres du Forum, composé de 14 associations et institutions internationales qui partagent des valeurs communes et une expertise dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. Les associations et organisations membres ont joué un rôle important dans l'amélioration de la qualité de ce nouveau programme et dans la promotion des produits et publications du CELV par le biais de leurs vastes réseaux. Le Forum a été rejoint par le Conseil américain pour l'enseignement des langues étrangères (American Council on the Teaching of Foreign Languages, ACTFL) en 2012.

De nouveaux progrès ont été accomplis dans le développement de la coopération avec l'Union européenne. Dans sa déclaration à l'occasion de la Journée européenne des langues, la Commission européenne a annoncé son intention de signer un accord de partenariat officiel avec le CELV en 2013, ce qui permettrait de renforcer leur coopération sur le multilinguisme et l'apprentissage des langues dans des domaines tels que l'évaluation, la reconnaissance des qualifications, l'échange d'expérience et de données, les outils basés sur les TIC, l'éducation dans la langue du pays d'accueil pour les migrants adultes et l'éducation dans la langue principale d'enseignement pour les enfants d'origine immigrée.

En ce qui concerne les adhésions à l'Accord partiel, suite à une série de négociations avec de nouveaux membres potentiels au cours de l'année, le Danemark est devenu 32<sup>e</sup> Etat membre du CELV le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Serbie et l'Ukraine ont indiqué leur intention d'adhérer à l'Accord partiel élargi en 2013, lors de la visite du Centre par Boris Zhebrovski, vice-ministre de l'Education de l'Ukraine, en juillet. L'Afrique du Sud a montré un vif intérêt dans les actions de coopération avec le CELV et l'Institut des langues officielles et du bilinguisme du Canada a renouvelé et étendu son Mémoire sur la coopération et la liaison avec le Centre, avec l'intention explicite du Canada de devenir un Etat membre.

Le Directeur du CELV a été invité au cours de l'année à intervenir en tant que conférencier et panéliste lors de tables rondes organisées dans le cadre de nombreuses manifestations de haut niveau à travers l'Europe. Le Centre a également été cité comme point de référence clé en matière d'éducation aux langues dans plusieurs études, publications et revues reconnues au niveau international et parues en 2012.

### **3. Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle**

En janvier 2012 le CELV a initié son programme 2012-2015 qui reflète la mission du Centre et les principales préoccupations actuelles de ses Etats membres et de ces partenaires dans le domaine de l'éducation aux langues. Le programme *Apprendre par les langues* vise à développer des approches inclusives, plurilingues et interculturelles en matière d'éducation. L'apprenant, ses besoins et sa perspective constituent le cœur du programme. En mettant l'accent sur le droit de l'apprenant à une éducation aux langues de qualité, le programme s'appuie sur les travaux antérieurs du Centre, élargissant le champ de ses activités pour aller au-delà de la classe de langue étrangère et inclure toutes les compétences linguistiques et les besoins de tous les groupes d'apprenants. Outre la classe de langue étrangère, le programme traite la question de l'enseignement de la langue de scolarisation ou d'autres langues présentes dans l'environnement scolaire, ainsi que les langues utilisées dans l'enseignement d'autres disciplines (éducation formelle). Les projets mettent également l'accent sur l'apprentissage informel et non formel des langues, ainsi que sur le dialogue avec tous les acteurs impliqués dans le processus éducatif (médiation). Les projets faisant partie du programme visent également à promouvoir des approches pour valoriser les langues et les cultures de tous les apprenants afin de leur permettre de bien s'intégrer au sein des communautés et des sociétés d'apprentissage.

Le fondement du programme tel que décrit ci-dessous repose sur les questions qui ont émergées à l'issue de la consultation approfondie qui a eu lieu avec les partenaires et les intervenants du CELV en 2010-11 :

#### **Contexte et enjeux de l'enseignement des langues en Europe :**

- La diversité linguistique et culturelle, associée à la migration et la mobilité, caractérise les sociétés européennes contemporaines. Ce phénomène ne doit pas être considéré comme un obstacle ou un « problème » à résoudre, mais plutôt comme un atout et un avantage potentiel pour la société concernée.
- La cohésion sociale, le dialogue interculturel et la citoyenneté démocratique, associés à la prospérité économique, sont des objectifs essentiels pour construire une Europe plus humaine et plus inclusive.

**Implications pour l'apprenant :**

- Un accès illimité et juste tout au long de la vie à une éducation de qualité est un droit de l'homme fondamental de l'apprenant.
- L'apprenant a besoin d'un soutien approprié pour le développement de ses compétences linguistiques. L'apport de soutien tiendra compte des compétences linguistiques existantes de l'apprenant, en fera usage et les approfondira. Parallèlement, l'apprenant cherche, entre autres, à développer les compétences linguistiques nécessaires pour son parcours éducatif dans un contexte donné.
- Les apprenants ayant un statut socio-économique faible, ceux ayant des besoins spéciaux et ceux dont l'origine linguistique ou culturelle pourrait constituer un désavantage au sein du système scolaire requièrent une attention et un soutien particuliers afin de pouvoir développer les compétences linguistiques nécessaires au succès pédagogique dans un contexte donné.

**Hypothèses relatives à une éducation de qualité fondée sur une pédagogie inclusive, plurilingue et interculturelle :**

- L'enseignement quelqu'il soit ne peut se faire que par le biais d'une langue. Par conséquent, le développement de solides compétences linguistiques est une base nécessaire pour accéder à une éducation de qualité et assurer un apprentissage réussi.
- Une éducation de qualité fournit un soutien adéquat pour le développement adapté des compétences linguistiques des apprenants; une utilisation efficace de plus d'une langue est à la fois une condition nécessaire à une éducation fructueuse et un des résultats qui en est espéré.
- Une éducation de qualité reconnaît et inclut les "propres" langues de l'apprenant, en particulier lorsqu'il s'agit de langues minoritaires ou de migrants, car elles sont un facteur essentiel pour une intégration réussie dans le monde de l'apprentissage et permettent aux apprenants de devenir des membres de la société à part entière, confiants et responsables.
- Une modification de l'approche s'impose, en s'éloignant de l'enseignement et de l'apprentissage des langues en les considérant comme distinctes, sans lien et totalement isolées des autres disciplines scolaires. L'objectif est de fournir un soutien cohérent pour développer des compétences transversales et des stratégies individuelles tout au long de la vie, en vue de déployer à bon escient les ressources linguistiques à disposition, rendant plus efficace l'utilisation de sa propre gamme de compétences linguistiques.
- Une utilisation efficace des technologies de communication peut jouer un rôle important dans le cadre de cette stratégie.

Le cœur du programme d'activités est fondé sur les 15 projets adoptés par le Comité de direction du CELV lors de sa 20<sup>e</sup> réunion les 27-29 septembre 2011. Suite à son approbation par le Comité de direction lors de sa 21<sup>e</sup> réunion les 26-27 avril 2012, le programme a été complété par un nouveau volet d'activités de formation et de conseil du CELV. Ce volet est destiné à répondre de façon ciblée et bilatérale aux besoins des Etats membres du CELV souhaitant voir renforcée leur démarche d'amélioration de l'éducation aux langues, améliorer l'impact des activités du CELV dans les Etats membres et mise en évidence la valeur ajoutée du Centre et de ses domaines de compétence. Des activités initiales relatives à trois domaines d'expertise du CELV ont été introduites.

Les activités du Programme s'articulent comme suit :

- Développement
  - Apprentissage formel
  - Apprentissage informel/non-formel
- Médiation
  - Projets de médiation
  - Services de formation et de conseil pour les Etats membres du CELV

En 2012, dix projets et trois activités de formation et de conseil ont été lancés.

**Apprentissage formel**

- Curricula plurilingues à l'échelle de l'établissement scolaire
- Programmes de mobilité pour un apprentissage plurilingue et interculturel durable
- Diversité dans l'apprentissage de la langue majoritaire – Renforcer la formation des enseignants
- Langues des signes à des fins professionnelles
- Descripteurs linguistiques pour favoriser la réussite des apprenants issus de l'immigration et des minorités dans l'enseignement obligatoire

### **Apprentissage informel/non-formel**

- Les langues dans la qualité des entreprises
- Développer les compétences langagières des migrants sur le lieu de et pour le travail

### **Médiation**

- Valoriser les réseaux des professionnels en langues
- Compétences plurilingues et interculturelles : descripteurs et matériaux didactiques
- Utilisation des ressources ouvertes pour l'apprentissage des langues

### **Services de formation et de conseil du CELV**

- Elaboration et validation de tests de langues reliés aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Développement des compétences d'enseignement en ligne
- Soutien aux réseaux locaux d'utilisateurs de Portfolio européen des langues à travers une plateforme électronique (E-ELP)

Les projets et les activités de chacun des volets abordent les questions clés auxquelles sont confrontés les Etats : assurer la formation professionnelle, établir un réseau international continu et promouvoir la qualité dans les domaines concernés auprès de groupes spécifiques. Dans une approche ascendante (dite « bottom-up »), consistant à travailler avec des professionnels sur le terrain, le Centre agit comme un catalyseur en matière d'innovation, cherchant à aider les Etats membres à mettre en œuvre les changements dans la pratique. Au cours de sa durée de vie, tout projet donné peut impliquer dans ses activités de 100 à 200 professionnels.

Conformément à sa mission, le CELV a établi pour son travail quatre priorités fondamentales :

- améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues ;
- renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues ;
- permettant aux professionnels en langues d'exercer un impact plus fort sur les processus de réforme;
- contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe.

Les sections mentionnées ci-après présentent un aperçu de la façon dont le Centre a abordé ces priorités en 2012 et a contribué à l'objectif global du programme qui est de sensibiliser davantage à la valeur de l'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle.

### **3.1. Améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues**

Les activités du CELV ont pour objectif d'encourager les enseignants et autres acteurs du domaine de l'éducation aux langues à acquérir de nouvelles compétences dans leur domaine d'expertise, et à veiller à ce que ces nouvelles compétences soient concrètement mises en pratique dans leur contexte professionnel. Ce processus de développement professionnel vise à faciliter la contribution individuelle des enseignants en langues au changement et à l'innovation dans sa profession.

Au sein des 10 projets d'éducation aux langues coordonnés par le CELV ayant fait l'objet d'une enquête en 2012, 96% des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement du CELV auquel ils ont participé a contribué à développer leurs compétences professionnelles (93% en 2011).<sup>2</sup>

Le programme de 2012 a porté sur la formation et le développement professionnel impliquant directement 600 professionnels de l'éducation aux langues. Le programme d'activités comprenait des séminaires, des réunions de réseau, des sessions de formation nationales, la coordination de projets et des réunions d'experts. Bien que l'apprenant soit considéré comme le bénéficiaire ultime du programme, les enseignants faisant fonction de multiplicateurs et les formateurs d'enseignants sont le plus souvent les partenaires directs du CELV, jouant ainsi le rôle d'acteurs du changement.

<sup>2</sup> Les chiffres qui figurent dans ce rapport annuel sont issus du système d'évaluation du programme du CELV, initialement introduit en 2008.

Tandis que la majorité des réunions organisées en 2012 portaient sur le lancement de projets et concernaient principalement les équipes de coordination, des progrès considérables ont été fait pour établir une base solide permettant le développement des projets. Les paragraphes suivants présentent un aperçu de l'état d'avancement de plusieurs des projets au cours de cette première année.

Les enseignants en langue majoritaire sont confrontés à une difficulté lorsqu'un grand nombre de leurs élèves sont issus de contextes linguistiques et culturels qui ne sont pas ceux de l'école. Le projet « Diversité dans l'apprentissage de la langue majoritaire – soutien à la formation des enseignants » (MALEDIVE) a commencé à concevoir un ensemble d'activités multilingues que les enseignants pourront tester et expérimenter; ces activités établissent des correspondances, par exemple, entre les contes populaires et la littérature de diverses cultures, de sorte à permettre aux apprenants de s'identifier plus étroitement avec la langue et les traditions de l'école. Ils peuvent ainsi véritablement contribuer à la culture de la classe, au lieu d'en être exclus.

Le projet « Descripteurs linguistiques pour favoriser la réussite des apprenants issus de l'immigration et des minorités dans l'enseignement obligatoire » (Descripteurs linguistiques) a mis l'accent sur les enfants dont la langue familiale n'est pas la langue d'enseignement et qui réussissent souvent moins bien à l'école du fait qu'ils ne maîtrisent pas le discours propre aux disciplines scolaires. Le projet a consisté tout d'abord à analyser le type de discours requis pour étudier l'histoire et les mathématiques et à établir ensuite un lien entre ce discours et les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues, de manière à ce que les élèves qui ne parlent pas encore tout à fait couramment la langue puissent acquérir progressivement les compétences cognitives et disciplinaires nécessaires à leur réussite scolaire.

Le projet « Curricula plurilingues à l'échelle de l'établissement scolaire » (PlurCur) a établi un réseau d'enseignants/directeurs de dix écoles partenaires pouvant tester, évaluer et commenter les approches plurilingues à l'échelle de l'établissement scolaire qui ont été conçues. Le but est d'aider les établissements à être plus efficaces, en intégrant tous les aspects par lesquels les langues influent sur l'efficacité de l'enseignement – les différentes disciplines scolaires, l'apprentissage des langues étrangères, la langue de scolarisation, la reconnaissance des langues familiales des apprenants et la valeur qui leur est attribuée. Les travaux liés au projet peuvent offrir aux écoles un outil important pour garantir que des élèves de toutes origines soient en mesure de réussir.

Le projet « Développer les compétences langagières des migrants sur le lieu de et pour le travail » (Language for work) a permis de collecter une vaste palette de matériels illustrant la pratique dans différents pays. L'un des objectifs déclarés du projet était de mettre en place un réseau européen d'apprentissage pour améliorer le développement professionnel des spécialistes de l'éducation aux langues dans ce qui est encore un domaine émergent, à savoir l'apprentissage de la langue majoritaire par les personnels migrants et membres d'une communauté ethnique sur leur lieu de travail. Le projet, présenté lors de 7 conférences majeures en 2012, a déjà suscité un vif intérêt.

Le projet « Compétences plurilingues et interculturelles : descripteurs et matériaux didactiques » (PluriMobil), qui fait suite et élargit un projet mené en 2010-2011, a pris une importance considérable à l'heure où la mobilité éducative progresse à tous les niveaux. Le projet PluriMobil offre une assistance très concrète à la mise en place d'approches plurilingues et interculturelles dans leurs activités quotidiennes pour les enseignants en charge de programmes de mobilité et les apprenants qui y participent. Il propose pour ce faire des matériels faciles à utiliser, sous la forme de scénarios pédagogiques. Ces derniers sont conçus de manière à proposer des matériels pour des activités précédant la mobilité, préparant les apprenants au programme de mobilité, les aidant à structurer leur vécu au moment de la mobilité et facilitant leur réflexion sur leur expérience à l'issue du programme. Les réseaux d'enseignants participant aux programmes de mobilité peuvent contribuer de manière significative à la valorisation de leur profession. Le projet vise aussi à promouvoir les travaux antérieurs du CELV en utilisant pour supports principaux les instruments et publications développés par le Centre.

Le projet « Utilisation des ressources ouvertes en ligne pour l'apprentissage des langues » (More DOTS) encourage les enseignants à utiliser les TIC pour l'éducation aux langues en leur proposant des matériels faciles à utiliser basés sur des applications courantes telles que blogs, vidéoconférences, Wikis, etc. Il fait également suite à un projet mené dans le cadre du programme précédent et vise à remédier au déficit de savoir et de savoir-faire en matière de TIC dans le secteur de l'éducation, situation qui pose un problème sérieux dans de nombreux pays. L'équipe a coordonné en octobre un atelier qui a remporté un vif succès. Il en est issu qu'un format adapté de cette activité est désormais proposé dans le cadre du dispositif de formation et de conseil du CELV. Ce format est également proposé aux établissements scolaires autrichiens par le biais de l'association autrichienne du CELV.

Les commentaires ci-après sont représentatifs des réactions des participants à l'atelier et témoignent en particulier du considérable potentiel de diffusion de ce projet :

« Un vaste éventail d'outils en ligne peuvent être utilisés dans le processus d'enseignement/apprentissage, le rendant plus varié et intéressant. Avant l'atelier, je n'avais qu'une vague idée de la multitude de ces outils. L'atelier m'a fait prendre conscience que ces activités peuvent améliorer l'efficacité du processus d'enseignement/apprentissage. Ils sont d'un accès si facile que tout enseignant peut les utiliser. »

« Lors de réunions, j'ai informé mes collègues ainsi que des enseignants de notre région, la plus grande de mon pays avec quelque 300 enseignants, de l'intérêt de ce projet et j'organiserai des ateliers à l'échelle nationale en coopération avec les structures nationales et internationales actives dans notre pays dans le domaine des langues étrangères. Je rédigerai un article pour la revue des enseignants afin de promouvoir les avantages qu'offrent de tels outils pour un public plus large et je traduirai certaines activités à l'intention des enseignants et apprenants d'autres langues. »

### **3.2. Renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues**

Les principes et instruments majeurs élaborés par les organisations européennes pour améliorer les normes de l'éducation aux langues ne pourront être diffusés que par le biais de structures d'information et de communication efficaces. Le partage des connaissances, des idées et des initiatives au niveau de l'ensemble de la communauté professionnelle des praticiens de l'éducation aura un impact puissant sur le contenu et la qualité du travail de chacun, sur l'évolution générale de la théorie et de la pratique et, enfin, sur la cohésion de la communauté éducative et son image dans l'opinion publique.

Au sein des 10 projets d'éducation aux langues coordonnés par le CELV qui ont fait l'objet d'une enquête en 2012, 95% des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement du CELV auquel ils ont participé a contribué à développer leurs compétences professionnelles (95% en 2011).

L'inclusion des nouveaux groupes au sein du programme du Centre représente un effort concerté pour impliquer non seulement les principaux acteurs dans le processus de l'éducation aux langues, les enseignants et les apprenants, mais aussi les groupes qui exercent une influence significative sur ce processus et sur les attitudes des apprenants, et qui élargissent la portée du programme vers d'autres domaines pouvant également bénéficier des travaux menés par le CELV.

Le domaine des langues des signes est nouveau pour le Centre. Le projet «Langues des signes à des fins professionnelles» (PRO-Sign) prévoit d'étendre aux apprenants sourds le savoir-faire développé par le Conseil de l'Europe dans le contexte du Cadre européen commun de référence et dans le cadre du projet Langues de l'éducation. En définitive, il fournira un certain nombre d'outils et de procédures d'évaluation destinés à des contextes professionnels et d'interprétation. Son principal objectif sera de fournir aux communautés de sourds et malentendants et aux employeurs (en particulier aux interprètes en langues signées) des normes pour les guider; les enseignants et conférenciers pourront référencer leurs programmes au niveau européen et bénéficier de réseaux de pratiques communes. Un projet de portfolio des langues proposées aux apprenants sourds contribuera à leur intégration de manière générale dans le système scolaire classique. Le site internet a bien progressé cette année proposant à la fois des contributions écrites et signées. Le projet a été présenté aux principaux réseaux concernés tels que le Forum européen des interprètes gestuels. L'objectif principal du projet en 2012 a été de commencer à examiner les niveaux de compétence existants pour la langue des signes. Le projet de description des niveaux de compétences a été rédigé et sera examiné lors d'un atelier en 2013.

Le projet « Langues dans la qualité de l'entreprise » (LINCQ) s'adresse au monde des entreprises et de leurs salariés et vise à développer l'utilisation d'approches informelles pour l'apprentissage des langues et l'évaluation. Le projet entend sensibiliser les employeurs aux différentes ressources disponibles pour l'apprentissage des langues et l'évaluation - notamment celles permettant d'éviter les problèmes logistiques fréquemment liés à la mise en place de cours formels et au recours aux examens officiels. La participation d'un groupe de réflexion impliquant des acteurs du monde de l'entreprise vise à assurer au projet un impact réel.

Le projet LINCQ, coordonné par le Président du Conseil européen pour les langues / European Language Council Conseil (CEL / ELC) illustre également la portée de la coopération entre le CELV avec les membres du Forum pour le réseau professionnel ONGI (voir ci-dessous).

#### *Coopération avec des ONG professionnelles*

Le Forum pour le réseau professionnel (<http://www.ecml.at/professionalnetworkforum>) est constitué d'associations et d'institutions internationales qui ont des valeurs communes et une expertise similaire dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. La Déclaration de Graz de 2010 définit les fondements et les objectifs de la coopération. Chacun des partenaires a signé un mémorandum de coopération individuel avec le Centre. Le réseau est coordonné par le CELV.

Avec le CELV, le Forum ONG comprenait en 2012 les associations et institutions suivantes : L'Association internationale de linguistique appliquée (AILA), l'Association des centres d'évaluation en langues en Europe (ALTE), la Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur (CercleS), Le Conseil européen pour les langues / European Language Council (CEL / ELC), l'évaluation et l'accréditation de la qualité dans les services linguistiques (EAQUALS), l'Association européenne pour les tests de langue et d'évaluation (EALTA), l'Association européenne des parents (EPA), l'Union européenne des instituts culturels nationaux (EUNIC), la Fédération mondiale des langues vivantes associations (FIPLV), l'Association internationale du multilinguisme (IAM), la Conférence internationale de certification (CPI), et les langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'Université d'Ottawa, Canada. Le Conseil américain pour l'enseignement des langues étrangères (ACTFL) est devenu le 14<sup>e</sup> membre du Forum en 2012, mettent l'accent une fois de plus sur l'importance du CELV et du Forum même au-delà des frontières de l'Europe.

Le Forum constitue pour le CELV un pilier majeur de coopération. Par le biais de ses réseaux et ses membres, il a permis d'attirer l'attention d'une audience mondiale vers les travaux du Centre. Lors de leur réunion en février 2012, les partenaires ont convenu que l'influence de la mondialisation et de la migration sur l'éducation, la valeur économique des compétences linguistiques et l'impact des TIC sur l'éducation constituaient des domaines prioritaires où le partage d'expertise et le fait de travailler dans un but commun pourrait bénéficier au milieu de l'éducation au sens large, en particulier au vu de la situation économique actuelle.

Les partenaires ont également envisagé de futures actions communes, améliorant la circulation de l'information entre les membres et faisant usage des possibilités de diffusion et de lobbying qu'offre le Forum, avec une cible potentielle mondiale de millions de personnes dans le domaine de l'éducation aux langues.

#### *Contacts nationaux*

Le réseau des Points de contact nationaux (PCN) du CELV a été mis en place en 2001 et opère dans 31 Etats membres et au Canada. Les PCN sont responsables de la diffusion d'informations relatives au CELV et son travail, notamment ses publications et autres produits, auprès du public cible concerné, au niveau local, régional et national, à travers leurs propres réseaux nationaux.

Le réseau a joué un rôle important en 2012 pour la promotion à grande échelle des résultats des projets du CELV par la diffusion de 21 publications / sites issus du précédent programme du Centre *Valoriser les professionnels en langues*.

L'expertise nationale concernant les activités du CELV en 2012-15 est mise en évidence sur le site web du Centre dédié à ses points de contact nationaux (<http://contactpoints.ecml.at>), qui a enregistré une moyenne de 12.000 vues par mois. La page « Experts participant aux activités du CELV » comprend la liste des activités auxquelles les experts ont pris part ainsi que leurs coordonnées. Les rapports annuels des points de contact respectifs portaient en particulier sur les activités organisées, les publics ciblés et l'impact observé au niveau national.

Les exemples suivants illustrent le type de travail effectué par les points de contact contribuant grandement à mieux faire connaître le Centre au niveau national et à adapter les approches et les instruments au contexte du pays :

- le point de contact autrichien, le Centre autrichien pour la compétence linguistique, a publié en 2012 une brochure dans le cadre de sa série « Innovation en langues en Autriche et en Europe » en se

concentrant sur la façon dont les résultats des 5 projets relatifs à l'enseignement en ligne, l'enseignement de la langue majoritaire, les programmes de mobilité, le multilinguisme, l'interculturalité et l'apprentissage précoce des langues pourraient être mis en œuvre étape par étape dans le contexte autrichien.

- *Le Courriel européen des langues* est un courrier électronique gratuit, publié à trois reprises en 2012 par le Centre national d'études pédagogiques (CIEP), le point de contact national du CELV en France. Le courriel fournit des informations sur les activités du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne dans le domaine de la politique linguistique, avec des articles sur les activités et les publications du CELV et sur la participation française dans les ateliers du Centre.
- en Pologne, la Fondation pour le développement du système de l'éducation (FRSE) a publié des articles sur le travail du CELV dans le Journal en ligne *Języki Obce w Szkole* lu par les enseignants en langues étrangères. La FRSE a également signé en décembre un mémorandum de coopération avec le CELV qui favorisera grandement la visibilité des travaux du CELV dans le pays.

### *Canada*

Bien que les réseaux du CELV soient principalement basés en Europe, depuis la signature en 2008 d'un mémorandum sur la coopération et la liaison avec l'Institut pour les langues officielles et du bilinguisme (ILOB) basé à l'Université d'Ottawa, le Centre a développé des contacts toujours plus étroits avec le Canada. En 2012, se fondant sur le succès de la période initiale de coopération et sur l'intention explicite du Canada de devenir un Etat membre de l'Accord partiel, le Comité de direction du CELV et les autorités canadiennes ont décidé de renouveler et d'étendre le champ d'application du Memorandum pour le programme 2012-15 du Centre. Sept des projets du Centre font l'objet d'une coopération permanente entre des experts canadiens et européens. Les projets retenus sont ceux qui semblent les plus pertinents dans le contexte canadien, et où des experts canadiens pouvant contribuer au développement des projets ont pu être identifiés.

La participation d'experts canadiens dans les projets du CELV apporte des avantages réciproques. Elle contribue à mettre en valeur au niveau international l'expertise et les compétences canadiennes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues dans les domaines spécifiques abordés par les projets respectifs; et le Canada peut profiter pleinement des méthodes, stratégies et bonnes pratiques de l'Europe en matière d'éducation aux langues et de recherche dans un environnement plurilingue et multiculturel. La participation canadienne présente également l'avantage de faire mieux connaître le CELV et ses services au Canada.

### *Coopération avec la Commission européenne*

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont en commun leurs objectifs de préservation de la diversité linguistique et culturelle en Europe et de promotion de l'apprentissage et de l'utilisation des langues comme moyen de soutenir le dialogue interculturel, la cohésion sociale et la citoyenneté démocratique, ainsi que comme atout économique important dans une société moderne basée sur les connaissances. De part et d'autre, le besoin se fait sentir de consolider la coopération. Cela est particulièrement important dans le contexte du lancement du programme d'activités 2012-15 du Centre.

Suite aux conclusions du Conseil européen sur les compétences linguistiques pour améliorer la mobilité datant du 28-29 novembre 2011 et encourageant la Commission européenne à « établir un lien entre la formation professionnelle et les qualifications requises en matière de formation de manière à inclure des compétences linguistiques et le CECR, tout en faisant un bon usage des ressources et de l'expérience de toutes les institutions et acteurs européens concernés, en particulier le Conseil de l'Europe et son Centre européen pour les langues vivantes », les négociations ont continué au cours de l'année afin de déterminer le format de coopération le plus efficace. Dans sa déclaration à l'occasion de la Journée européenne des langues, la Commission européenne a annoncé son intention de signer un accord de partenariat officiel avec le CELV en 2013, ce qui permettrait de renforcer leur coopération sur le multilinguisme et l'apprentissage des langues dans des domaines tels que l'évaluation, la reconnaissance des qualifications, l'échange d'expérience et de données, les outils basés sur les TIC, l'éducation dans la langue du pays d'accueil pour les migrants adultes et l'éducation dans la langue principale d'enseignement pour les enfants d'origine immigrée.

Le programme 2012-2015 du CELV comprend un certain nombre de thèmes pertinents pour le travail de la Commission européenne notamment ceux relatifs aux « Jeunes apprenants », au « Contenu et intégré à une langue étrangère (EMILE) » et à la « Mobilité », pour lesquels une coopération est envisagée. Le

Centre travaille actuellement avec l'Unité politique pour le multilinguisme à un plan d'action de coopération relatif aux domaines prioritaires communs.

Le Centre a également collaboré en 2012 à l'initiative « Une éducation de qualité pour le romani en Europe » (QualiRom) dans le cadre des mesures phares du programme de la Commission. Dans le cadre de cet accord et pendant les 3 années que dure le projet, le CELV perçoit des fonds en tant que partenaire de cette initiative coordonnée par l'Université Karl-Franz à Graz. En 2012, le projet, impliquant 8 partenaires et 7 partenaires associés, a piloté le cadre du curriculum pour le romani (CFR) et les modèles de Portfolio européen des langues correspondants élaborés par le Conseil de l'Europe.

Le Centre est également partenaire associé dans 5 autres projets financés par la Commission.

Dans le cadre de l'initiative « L'Europe riche de ses langues » de l'Union européenne des instituts culturels nationaux (EUNIC), dirigée par le British Council, pour laquelle le CELV a été un partenaire associé, plus de 80 activités interactives ont eu lieu à travers l'Europe afin de discuter des principales conclusions de l'initiative pour l'élaboration de meilleures politiques et pratiques relatives au multilinguisme. Le réseau est constitué de membres venus des domaines de l'éducation, des affaires, des services publics et des médias. Il entend faire évoluer la perception qu'ont les gens de l'importance des langues, induire des changements au niveau institutionnel et aider à établir des priorités dans les pays européens pour aboutir à un changement des politiques. Des recommandations aux décideurs politiques au niveau national et européen seront publiées en 2013.

#### *Autres réseaux*

La coopération avec la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV) est à la base du projet « Valoriser les réseaux de langues » (LACS) mené dans le cadre du programme actuel du Centre. Le projet met l'accent sur la médiation du travail du CELV au niveau régional et national par le biais des associations d'enseignants en langues et autres réseaux. Le projet vise également à inciter les gens à adapter les projets du CELV à leur environnement local afin de faciliter un large impact sur l'apprentissage et l'enseignement. Le directeur du CELV a prononcé un discours liminaire lors du Congrès mondial de FIPLV qui a eu lieu à Helsinki les 8-9 juin.

D'autres institutions partenaires de coopération au titre des projets du nouveau programme sont : l'Association européenne de services linguistiques de qualité (EAQUALS), l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS), l'Institut néerlandais pour la mesure dans le domaine éducatif (CITO), le réseau CLIL Cascade (CCN), l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), la Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur (CercleS), l'Université linguistique d'Etat de Moscou (ULEM), l'Association internationale des professeurs d'allemand (IDV), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et l'Association internationale éducation et diversité linguistique et culturelle (EDiLiC).

Le recours aux « partenaires associés » par le programme du CELV 2012-2015 est une forme particulière de coopération destinée à promouvoir davantage la coopération au niveau institutionnel et/ou comme un moyen de familiariser les représentants des Etats non membres aux activités du CELV et d'encourager leur adhésion au Centre.

Au niveau local, le CELV poursuit sa coopération avec le Sprachennetzwerk Graz (Réseau linguistique de Graz, <http://www.sprachennetzwerkgraz.at>), un réseau local d'institutions opérant dans le domaine de l'éducation aux langues (voir également le chapitre 5). Le CELV a également continué à participer à la mise en œuvre du Portfolio européen des langues dans les écoles locales – un projet lancé par le Sprachennetzwerk. Le CELV est un partenaire clé de par sa dimension européenne et de son expertise.

#### *Journée européenne des Langues (JEL)*

La Journée diffère des autres activités du Centre en ce qu'elle ne vise pas un public cible constitué de spécialistes, mais s'adresse à toutes les personnes intéressées par les langues. Avec des activités souvent organisées sous forme d'événements à grande échelle dans les villes et centres-villes de tout le continent, ainsi que dans les écoles, universités, centres de formation pour adultes et entreprises, la JEL a un public potentiel de millions d'Européens.

Sur l'initiative du Conseil de l'Europe, la Journée européenne des langues est célébrée chaque année le 26 septembre, afin de promouvoir la richesse culturelle et le plurilinguisme en Europe et d'encourager

l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Depuis son lancement en 2001, des centaines de manifestations sont organisées chaque année en Europe et au-delà afin de célébrer les langues.

La Journée est organisée conjointement par le Centre européen pour les langues vivantes et l'Unité des politiques linguistiques. Les Relais nationaux nommés par les Etats membres participants du Conseil de l'Europe font office de multiplicateurs en diffusant les informations sur la JEL et les articles promotionnels fournis et en se chargeant de la promotion de la Journée au niveau national/régional et par le biais de la presse.

La coordination de la Journée implique principalement le lancement d'initiatives de communication, la liaison avec les relais nationaux, la distribution des supports promotionnels de la JEL ainsi que le maintien et le développement d'une plateforme Internet de la JEL.

Le succès et la popularité de la Journée en 2012 sont illustrés par les nombreux événements qui ont eu lieu bien au-delà de l'Europe, jusqu'en Ouzbékistan, en Corée du Sud et au Sénégal en passant par les Etats-Unis, le Canada, l'Inde et l'Australie. Les activités se sont déroulées sous des formes diverses et variées parmi lesquelles des quiz, des cafés langues, des séances découvertes de chorales multilingues, des projets de jumelage, des festivals de langues, des concours de poésie et des conférences d'envergure relatives aux politiques linguistiques et à l'éducation de langue.

Quelques uns des 2012 points forts de la journée :

- Le clip vidéo JEL « Parle-moi », conçu par le CELV et présenté sur la page principale du site, a été diffusé sur les canaux français et allemands de la chaîne ARTE, tout au long du 26 septembre;
- grâce au travail de traduction effectué cette année par les relais nationaux, le site JEL était disponible en 17 langues en date du 26 septembre : albanais, croate, tchèque, anglais, estonien, français, allemand, grec, polonais, irlandais, italien, norvégien, roumain, slovaque, slovène, espagnol, suédois, et le jeu « Evaluer vos compétences linguistiques » était disponible en 12 langues;
- le module le plus significatif du site présentant un échantillon des événements se déroulant lors Journée des langues, à travers l'Europe et le monde, a enregistré plus de 670 événements (plus d'activités que jamais!);
- le prix de l' « événement le plus innovant » de la JEL 2012 (soit en raison de sa créativité, de sa transférabilité ou tout simplement parce qu'il représente vraiment l'esprit de la journée) est allé à l'école Koleji Diyarbakır Kampusu Bahçeşehir Anaokulu en Turquie. L'événement, intitulé « [Tour du monde en 248 jours](#) » a reçu plus de 1350 votes au cours de la période de vote de 1 mois;
- plus d'un demi million de vues du site JEL ont été enregistrées en septembre (soit plus de 200.000 de plus que l'année précédente)
- La Commission européenne a annoncé son intention de signer un accord formel de partenariat avec le CELV en 2013 (tel qu'indiqué ci-dessus);

Cette année, le CELV a participé à plusieurs événements se déroulant pour célébrer la Journée :

- Varsovie – 24 septembre : La conférence internationale sur « Les TIC et les médias sociaux dans l'éducation aux langues » comportait un discours d'ouverture prononcé par le Directeur du CELV, Waldemar Martyniuk, et un atelier tenu par l'équipe du projet « Développer des compétences pour l'enseignement en ligne » du Centre.
- Graz - Centre européen pour les langues vivantes (CELV) - 25 septembre : Une conférence de presse et une journée portes ouvertes ont eu lieu au CELV.
- Chypre - 26-28 septembre: le Conseil de l'Europe était représenté par le Directeur du CELV, Waldemar Martyniuk, à la conférence parrainée par la Commission européenne « Le multilinguisme en Europe ».

Un coup d'oeil à la [galerie de photos de la JEL 2012](#) permet de se rendre compte de l'enthousiasme et de la popularité de la journée ainsi que de l'impressionnante variété des actions organisées.

Le succès grandissant de la célébration de la Journée est en grande partie dû aux relais nationaux JEL.

### Outils de mise en réseau

Outre les 32 sites gérés et mis à jour par le CELV en 2012, les activités ont bénéficié d'une communication interactive accrue via Facebook et Twitter, notamment pour promouvoir la Journée européenne des langues. Compte tenu du fait que les élèves et les étudiants font désormais un usage généralisé des médias sociaux, le Centre a ajouté ces derniers à sa gamme d'outils de constitution de réseaux. Le projet « Valoriser les réseaux de langues » utilise également Twitter comme moyen de communication avec son principal groupe cible, les associations d'enseignants en langues.

Deux des projets du Centre ont également eu activement recours à une plate-forme d'échange Moodle en 2012. Le Centre a également de plus en plus souvent utilisé de courtes interviews vidéo et des podcasts audio pour illustrer les événements du CELV et présenter l'information de façon plus variée.

### 3.3. Permettre aux professionnels en langues d'exercer un impact plus fort sur les processus de réforme

Le soutien du CELV aux professionnels de l'éducation aux langues et à leurs réseaux a permis aux enseignants de jouer un rôle plus influent dans leur environnement professionnel en leur permettant notamment d'acquérir les compétences nécessaires pour apporter un concours efficace aux consultations dans le cadre des processus décisionnels.

Dans le cadre des 10 projets d'éducation aux langues coordonnés par le Centre qui ont fait l'objet d'une enquête en 2012, 93% des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que le fait d'avoir participé à un événement du CELV les avait encouragés à jouer un rôle plus influent dans les processus de réforme de leur environnement professionnel (82% en 2011).

Les activités menées à la fois dans le domaine de la médiation et dans celui de la formation et des conseils aux Etats membres permettent aux professionnels en langues de faire valoir davantage leur point de vue dans les processus de réforme.

Dans le cas des activités de médiation, les changements peuvent être inspirés par les acteurs associés au projet. En coopération avec les Points de contact nationaux du CELV, le projet « Compétences plurilingues et interculturelles : descripteurs et matériaux didactiques » (FREPA) vise à améliorer le développement des compétences d'apprentissage plurilingues et interculturelles à tous les niveaux.

Le projet ciblait directement les Points de contact nationaux, qui ont été associés à son atelier de novembre ; les PCN participent également aux événements de soutien nationaux qui ont été ou seront organisés dans les Etats membres du CELV en 2012 et 2013. Le projet a aussi permis d'établir, en coopération étroite avec les Points de contact, des pages sur chaque pays, rédigées dans sa ou ses langues nationales, apportant des précisions sur ses travaux, ses publications et ses initiatives concernant la mise en œuvre au niveau national. La publication « Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures », produite en 2011 et sur laquelle s'appuie le projet en cours, représente un ensemble d'instruments novateurs ouvrant la voie à la mise en œuvre d'approches plurielles dans les classes, afin de développer les compétences plurilingues et interculturelles des apprenants dans toutes les matières. Cet ensemble d'instruments comprend un cadre théorique, un « kit » pour aider les enseignants à utiliser ce cadre et une base de données d'environ 250 activités pédagogiques en ligne. En 2012, douze autres articles ou publications sont parus concernant le Cadre, et la publication originale *Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures : compétences et ressources* a été traduite en italien. En 2012, des événements ont été organisés autour du projet dans plusieurs pays et la publication est devenue un véritable outil de référence dans ce domaine, non seulement en Europe mais aussi en Asie (Japon et Taïwan) et au Canada.

En 2013, deux autres projets portant sur la médiation seront ajoutés au programme : « Implication des parents dans l'éducation plurilingue et interculturelle », centré sur les parents et leurs associations, et « Publications du CELV pour l'usage pratique dans l'éducation plurilingue et interculturelle », auquel les Points de contact du CELV dans les Etats membres seront également associés.

L'offre du CELV en matière de formation et de conseils dans les Etats membres représente un format d'activités souple qui permet d'apporter aux Etats membres une assistance directe et ciblée. Grâce à son

caractère bilatéral, il est possible d'adapter les activités organisées dans un pays à ses besoins particuliers. Il est également possible d'associer un plus grand nombre de spécialistes des diverses institutions et, dans certains cas, des ministères du pays aux sessions de formation et de conseil, de sorte qu'il est plus facile d'intégrer la conception des politiques dans les Etats membres.

À la suite de réunions d'experts avec les équipes de coordination en charge de ces activités, des réunions de réseau se sont tenues à Graz pour les activités RELEX et E-ELP, rassemblant des représentants de pays divers qui avaient demandé des activités de formation et de conseil. Ces réunions ont mis en évidence l'existence de problèmes communs aux différents pays et fourni aux équipes des informations sur les différents contextes nationaux qui ont permis de préparer leurs ateliers de manière individualisée. Au total, 5 événements nationaux se sont tenus en 2012 et, bien que liés à des contextes différents et ayant des formats divers, tous ont suscité des commentaires extrêmement positifs.

Dans le cas de l'activité « Elaboration et validation de tests de langues reliés aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) », conduite à Chypre en septembre, la demande formulée par l'Etat était liée à l'introduction d'un nouveau curriculum basé sur le CECR, qui avait entraîné la nécessité de développer les compétences des enseignants en matière d'élaboration et de validation de tests en lien avec le CECR. L'atelier a rencontré un succès remarquable, 100 % des participants ayant affirmé être « pleinement satisfaits » de l'événement et 93 % étant « tout à fait d'accord » pour dire que l'activité était adaptée à leur contexte et leurs besoins, l'un des participants ayant décrit l'atelier comme « une expérience qui lui avait ouvert les yeux ». De telles activités peuvent sembler-t-il avoir un impact considérable, comme le montre le fait que l'équipe a été invitée par les autorités nationales à traiter un problème et a pu fournir l'expertise requise pour former un public cible clairement défini qui serait en mesure de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises. Autre indication du succès de l'événement, l'équipe a été invitée à revenir à Chypre en 2013 pour organiser un autre atelier dans le prolongement du premier. Ce sera probablement à l'avenir un domaine de travail particulièrement important pour le Centre, les institutions affirmant souvent qu'elles ont relié les examens aux niveaux de langue du CECR sans pouvoir valider cette affirmation. Six demandes nationales de formation et de conseil dans ce domaine ont été reçues à ce jour pour 2013.

### **3.4. Contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe.**

Grâce aux compétences améliorées, aux réseaux renforcés et à l'impact plus important de ses membres, la profession des enseignants en langues sera impliquée de manière plus active dans l'amélioration des standards dans le domaine de l'éducation aux langues.

Dans le cadre des 10 projets d'éducation aux langues coordonnés par le Centre qui ont fait l'objet d'une enquête en 2012, 96% des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement organisé par le CELV auquel ils ont participé avait mis en exergue les aspects qualité de l'éducation aux langues et qu'ils allaient les promouvoir dans leur environnement professionnel (92% en 2011).

Après la réalisation fin 2011 de 21 publications et sites web destinés principalement aux enseignants en langues et à leur formateurs, 2012 a été la première année complète où ces instruments ont pu être mis en pratique et où des commentaires sur leur utilisation ont pu être recueillis. Les statistiques relatives aux utilisateurs font apparaître une forte progression<sup>3</sup> de l'utilisation des sites portant sur le Portfolio européen des langues, le développement des compétences d'enseignement en ligne, les jeunes apprenants ainsi que le plurilinguisme et le pluriculturalisme dans les enseignements disciplinaires, et une progression moins marquée dans les domaines de la mobilité et de l'Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère. Cette progression est un signe encourageant concernant la viabilité des travaux du Centre, car les activités menées dans le cadre des premiers projets de conception de matériels pour ces sites ont été menées en 2011. Dans un certain nombre de cas, les publications ont été traduites dans d'autres langues par les praticiens qui les utilisaient. Tel a été le cas pour le Portfolio européen pour la formation des enseignants en langues en formation initiale, qui a été traduit en arabe et en russe en 2012, ainsi que plusieurs autres réalisations du CELV.

<sup>3</sup> plus de 100% par rapport à 2011

Lors d'une vaste enquête menée en 2012 auprès de 3 000 personnes qui avaient téléchargé les versions en ligne de publications du CELV, les appréciations sur la qualité et la pertinence des publications ont systématiquement été très positives, 90 % des répondants ayant qualifié de « bonnes » ou « excellentes » la pertinence et la clarté des contenus professionnels et plus de 80 % d'entre eux ayant estimé que la conception, l'actualité et l'utilité étaient « bonnes » à « excellentes ».

Par ailleurs, concernant l'application des publications, le Centre a pu obtenir des commentaires précieux sur la manière dont les matériels sont le plus souvent utilisés (voir le graphique ci-dessous).



La qualité dans le cadre du programme du Centre est contrôlée et renforcée de manière permanente par quatre consultants qui ont repéré des synergies et mis en avant des chevauchements potentiels. Les consultants sont soutenus dans leurs travaux par le vaste système d'évaluation du Centre.

Le système d'évaluation destiné à collecter des données quantitatives et qualitatives auprès des groupes cibles directs des programmes du CELV a été mis en place dès le lancement du programme 2008-2011. Ce système est composé d'un ensemble d'outils démontrant la qualité des services offerts par le CELV, ainsi que des indications sur l'utilisation de résultats de projets ou d'activités de suivi dans les Etats membres. Toutes les données sont disponibles auprès des représentants nationaux du CELV (les membres du Comité de direction, les autorités nationales de nomination et les Points de contact nationaux) afin de garantir la transparence.

Les données collectées au moyen du dispositif ont servi de base pour l'évaluation du programme du Centre *Valoriser les professionnels en langues* (2008-2011). D'après l'étude conduite par deux consultants spécialistes de l'évaluation, « ...le programme a eu globalement un impact élevé et contribué fortement à la réalisation des objectifs [du programme] »<sup>4</sup>. Les résultats complets seront présentés au Comité de direction du CELV en 2013, en même temps que des études de cas portant sur les publications du Centre et sur ses travaux dans une perspective nationale.

L'une des mesures introduites dans le programme en 2012 qui a eu un effet quasiment immédiat a été la désignation d'un des membres de l'équipe en tant que « personne en charge des relations avec les médias ». Cette personne est chargée non seulement de promouvoir le projet auprès des groupes cibles pertinents hors du cercle d'activités du Centre, mais aussi d'assurer la liaison avec les autres projets du programme du CELV portant sur des thèmes similaires et de développer des synergies lorsque cela est possible. Cette désignation a permis de tisser des liens étroits entre les projets et de donner plus de cohérence au programme.

<sup>4</sup> De plus amples détails concernant l'examen d'évaluation sont disponibles dans le document DGII/EDU/GRAZ(2013)10

### *Coopération au sein du Conseil de l'Europe*

En tant qu'institution du Conseil de l'Europe, le CELV inscrit son action dans le cadre des travaux menés actuellement par les principales organisations européennes concernant l'éducation aux langues. Un grand nombre des projets dans son programme se fondent donc sur des principes et instruments européens d'éducation aux langues existants, notamment le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et le Portfolio européen des langues (PEL) développés par l'Unité des politiques linguistiques.

Les secrétariats du CELV et de l'Unité des politiques linguistiques ont œuvré à promouvoir la complémentarité et la cohérence des travaux entrepris et, le cas échéant, veillé à ce que les résultats pertinents enrichissent mutuellement les activités des deux organes. Les deux secrétariats ont coopéré en particulier à la coordination de la Journée européenne des langues et aux projets du Centre relatifs à l'enseignement des langues des migrants, au Portfolio européen des langues et au Cadre européen commun de référence pour les langues. Le projet « Favoriser l'enseignement du romani dans les écoles en Europe » (QualiRom) a expérimenté le Cadre curriculaire pour le romani et les modèles correspondants de portfolio européen de langues élaborés par l'Unité des politiques linguistiques.

Le CELV et l'Unité des politiques linguistiques ont tous deux participé à l'organisation du Colloque ACTFL-CECR qui s'est tenu les 21-23 juin dans les locaux du CELV. Le colloque a porté sur les implications des « passerelles » entre les Lignes directrices du Conseil américain sur l'enseignement des langues étrangères et le Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage/enseignement, la formation des enseignants et l'évaluation/certification. Il a marqué le 3<sup>e</sup> événement annuel, s'appuyant sur les réunions antérieures tenues à Leipzig (Allemagne) en 2010 et Provo (Utah, Etats-Unis) en 2011, où ont été étudiées, sur une base à la fois théorique et empirique, les correspondances entre les Lignes directrices de l'ACTFL et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'événement a aussi été l'occasion pour l'ACTFL de signer un Accord de coopération avec le CELV, et de devenir ainsi le 14<sup>e</sup> membre du Forum pour le réseau professionnel d'OING du CELV.

Le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a également été régulièrement tenue au courant des activités du Centre présentant un intérêt pour elle en vue de son implication dans le projet « Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue » (EBP-ICI).

#### **4. Budget et personnel**

Le coût direct des activités des projets au titre du programme 2012-2015 se base sur un total de 2 millions d'euros.

Lors de la mise en place du programme, le Secrétariat a tenté de répartir les activités sur les quatre années du programme, de manière aussi équitable que possible, de sorte que le budget nécessaire pour chaque année soit à peu près similaire.

Le budget du CELV pour 2012, dont 1 425 700 € viennent des contributions des Etats membres, a été approuvé lors de la 1127<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres, le 23 novembre 2011. Sont venus s'y ajouter un report d'environ 239 000 € venant du compte du programme 2011 et 37 000 € venant du Budget du personnel et des frais généraux. Le budget de travail du CELV pour 2012 s'élevait donc au total à 1 701 700 €. 2012, année de lancement d'un nouveau programme, a comporté principalement des réunions d'équipes de coordination de projet destinées à initier les activités prévues sur les 2 à 4 prochaines années.

Les dépenses pour 2012 s'élèvent à 1,314 million € (situation au 28 mars 2013). Les catégories suivantes représentent les principaux domaines de dépenses du programme pour l'année (les pourcentages entre parenthèses sont ceux de 2011) :

- Voyages et séjours : 39% (46%);
- Publications/supports promotionnels : 10% (10%);
- Honoraires : 17% (17%);
- Interprétation : 5% (5%);
- Développement internet/maintenance informatique et télécommunications : 5% (5%);
- Frais postaux : 5% (2%);

En raison de la structure du programme, la première année est la moins coûteuse en termes d'activités. Le solde de 2012 sera nécessaire principalement pour les années deux et trois du programme, qui sont estimées être les plus chères car elles prévoient un plus grand nombre d'ateliers et de réunions de réseau. Le projet « Une éducation de qualité en romani pour l'Europe » qui a bénéficié d'un financement de la Commission européenne générera également revenu supplémentaire.

En raison de restrictions budgétaires en 2012 (le retrait du Royaume-Uni, la Grèce et la Hongrie ont réduit le budget d'environ € 280 000), 3 postes ont dû être supprimés dans les domaines des relations publiques et de la communication, de la traduction et de la terminologie, et également un poste lié à l'administration et aux finances.

En 2012, les deux défis majeurs ont été la restructuration dans le domaine de la dotation en personnel, en ayant davantage recours à l'externalisation en raison de la réduction d'effectif et la recherche de sources additionnelles de revenus. En définitive, l'ensemble du personnel a été touché par le processus de restructuration même si, grâce à la bonne volonté des membres du personnel, ceci s'est relativement bien passé, d'autres changements seront nécessaires pour réduire les goulets d'étranglement et pour éviter les tâches « non essentielles ». Dans certains domaines, tel que la communication, a été introduit l'externalisation tandis que d'autres activités auparavant sous-traitée (telle que la traduction des documents statutaires) ont été ramenées en interne suite à la formation au et à l'usage plus fréquent du logiciel de traduction du Centre. Davantage de formation sera sans doute nécessaire dans d'autres domaines.

Pour ce qui concerne la mobilisation de ressources extra-budgétaires, le Centre a pris contact avec plusieurs partenaires potentiels, et suite à l'approbation par le Comité de direction du CELV d'une série de critères et de procédures visant à établir des accords de coopération, le Secrétariat présentera des propositions concrètes de partenariats à la réunion statutaire en mars 2013.

## 5. Le CELV en Autriche

L'Association autrichienne du CELV (*Verein EFSZ in Österreich*), en tant que partenaire local du CELV à Graz, remplit l'engagement de l'Autriche, pays hôte, à pourvoir au Centre un siège et un secrétariat local. Sa principale fonction est de maintenir et de développer les locaux du CELV et d'offrir une assistance logistique au quotidien. Elle joue également un rôle appréciable en tant qu'interface entre le Centre et les organes locaux, nationaux et régionaux.

Dans le cadre de cette fonction, l'Association autrichienne organise des initiatives et facilite les synergies entre le CELV et la région. Elle soutient les événements destinés à un public local ou régional élargi intéressé et facilite la diffusion des résultats des projets du CELV dans la région.

Dans le cadre des programmes à moyen terme du CELV, l'Association organise une série d'événements intitulée : « *CONTEXT - Connecter les experts en éducation du tertiaire* ». Ces événements visent à mieux faire connaître le travail du Centre au niveau local en invitant des experts du CELV à participer à un événement lié au sujet traité par un des projets. Le groupe cible de ces conférences, présentations ou tables rondes est constitué d'un public d'étudiants à l'université et d'enseignants venus d'Autriche.

L'Association contribue également au processus de diffusion des travaux du CELV en Autriche par son soutien aux activités centrales à l'intention des multiplicateurs, organisées par le Centre autrichien de compétence linguistique (ÖSZ – qui est également le point de contact autrichien du CELV) siégeant à Graz.

De plus, l'Association a invité toutes les institutions de Graz travaillant dans le domaine des langues à se rassembler au sein du *Sprachennetzwerk Graz* (le Réseau linguistique de Graz). Celui-ci offre une plateforme pour la mise en place et le renforcement des synergies et l'échange d'informations. Au-delà de l'objectif général de promotion du plurilinguisme, le Réseau a pour but de rendre les compétences des institutions siégeant à Graz plus visibles au niveau national et européen et de souligner la spécificité de la ville comme lieu d'expertise dans le domaine des langues.

Lorsque les locaux du CELV ne sont pas utilisés dans le cadre de son programme d'activités, ils peuvent être loués par des institutions extérieures afin d'accueillir des activités correspondant à la vocation du Centre. Le fait que le Centre de Graz soit l'un des bureaux externes du Conseil de l'Europe fait de lui l'endroit idéal pour les événements organisés par d'autres unités du Conseil de l'Europe ou en coopération avec celles-ci, comme les ateliers et séminaires du programme *Pestalozzi*. Un certain nombre de réunions

et de conférences internationales externes ont donc été organisées à Graz grâce au prestige du CELV. Parallèlement, des activités éducationnelles nationales ont lieu aussi souvent que possible au Centre, en particulier des événements de diffusion organisés par le Centre autrichien de compétence linguistique. Ces événements augmentent la visibilité du Centre et aident à établir sa réputation de lieu international de réunion dans la région. Cette utilisation externe permet de contribuer à couvrir les frais considérables pris en charge par les autorités autrichiennes pour la mise à disposition des locaux et équipements du CELV.

Une sélection des événements externes ayant eu lieu en 2012 :

- 10-12 mai : Atelier autrichien *Pestalozzi* « Les Roms et les droits de l'homme : aspects culturels et linguistiques dans la société »
- 6-8 juillet : Conférence sur le Portfolio européen pour les enseignants de langues en formation
- 29 septembre : Réunion annuelle de la Société austro-slovène
- 16 octobre : Réunion autrichienne des multiplicateurs pour la diffusion des projets 3<sup>e</sup> programme à moyen terme du CELV

## 6. Chiffres concernant l'année 2012 :

### *Activités et participation*

- 600 professionnels en langue ont pris part à des activités de renforcement des capacités financées directement par le CELV
- En tout 152 événements ont été soutenus par le CELV
- 33 événements organisés et financés directement par le CELV
- 10 projets actifs au sein du programme *Apprendre par les langues*
- 3 séries d'activités de formation et de conseil

### *Publications*

- 21 nouvelles publications distribuées par le CELV

### *Diffusion sur le web*

- 32 sites web au sein de la plateforme web du CELV
- 4,1 millions de pages visionnées sur la plateforme web du CELV
- 6 880 abonnés à la Gazette européenne des langues
- 138 activités enregistrées dans le calendrier international des événements du CELV
- 203 spécialistes de l'éducation aux langues ont fait la promotion de leurs services via la base de données des experts du CELV

### *Journée européenne des Langues*

- 675 événements organisés dans 47 pays européens pour la Journée européenne des langues
- Des sites web accessibles en 17 langues
- Un million de vues sur le site de la Journée européenne des langues

### *Le coût*

- 1,314 million € de dépenses totales pour le CELV

### In memoriam

John Trim a collaboré avec le Conseil de l'Europe pendant plusieurs décennies. Il fut directeur des projets langues vivantes du Conseil de l'Europe de 1971 à 1997, supervisant l'évolution des projets allant de la définition des niveaux seuil au Cadre européen commun de référence. Son engagement et sa vision de l'éducation aux langues, ainsi que de nombreux aspects de la philosophie pédagogique qui fut la sienne, ont inspiré des générations de professionnels en langue à travers le monde et ont apporté une contribution inestimable au développement de l'éducation aux langues. Il fut un expert de renommée mondiale dans les domaines de la phonétique, de la linguistique, de la didactique et des politiques linguistiques.

Il fut un fervent partisan de la mise en place et du développement du Centre européen pour les langues vivantes et la Médaille du Mérite du Conseil de l'Europe pour ses services à l'éducation aux langues lui a été remise à Graz en 2005.

John Trim a également fait don au centre de documentation et de ressources du CELV de sa collection personnelle de livres et de documents (plus de 3200 ressources) couvrant l'ensemble de son œuvre sur les langues en 2004. La collection se concentre sur le travail menée par le Conseil de l'Europe entre 1971 et 1997, les études relatives à l'élaboration des niveaux seuil et au Cadre européen commun de référence, et autres ressources pédagogiques.

Lors de ce qui s'avérera être sa dernière visite au Centre en juin 2012, il fit comme à son habitude un discours brillant sur le CECR mettant en lumière ses fondements pédagogiques et politiques.

En l'honneur de son travail, le CELV propose la création d'une bourse John Trim pour les jeunes chercheurs talentueux avec pour objectif de se concentrer sur un aspect innovant dans l'éducation aux langues.